

## À TITRE INFORMATIF SEULEMENT

Dates pour le processus du projet de règlement 007-2022, afin d'autoriser une unité de transvasement dans la zone 402, d'encadrer l'entreposage de wagons-citernes, ainsi que les usages à l'intérieur de rayons de protection.

Avis de motion + dépôt premier projet + déterminer la date de l'assemblée publique de consultation	6 juin 2022
Parution de l'avis public pour la tenue de l'assemblée publique de consultation	Parution le 8 juin 2022
Tenue de l'assemblée publique de consultation	22 juin 2022 à 19h
Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement – avec ou sans modification	4 juillet 2022
Parution de l'avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum	Parution le 6 juillet
Suite à la parution de l'avis on doit laisser 8 jours pour le dépôt	Fin de la demande de référendum : 14 juillet 2022 à 16h30
Dépôt au conseil des signatures pour la participation au référendum	1 <sup>er</sup> août 2022
Adoption du règlement	1 <sup>er</sup> août 2022
Parution d'un avis public pour la convocation au registre	Parution le 31 août 2022
Tenue du registre <i>(La tenue du registre doit se faire dans les 45 jours de l'adoption du règlement – au plus tard le 15 septembre 2022)</i>	7 septembre 2022 (de 9h à 19h)
Dépôt du certificat – résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter	19 septembre 2022
À la séance du 19 septembre 2022 : Si le nombre de signatures atteint :	Décision prise par le conseil: 1- Retrait du règlement OU 2- Avis annonçant le scrutin référendaire
Avis public annonçant la tenue d'un scrutin <i>(La tenue du référendum doit se faire dans les 120 jours de l'adoption du règlement – au plus tard le 29 novembre 2022) Doit être le 27 novembre MAXIMUM</i>	Parution dans le journal la Pensée de Bagot le 28 septembre 2022
Suite au référendum :	Refusé ou Accordé

**\*\*\* LE CALENDRIER PEUT ÊTRE APPELÉ A ÊTRE CHANGÉ EN COURS DE PROCESSUS, SI NÉCESSITÉ IL Y A.**